

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut
41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 40 50 - Fax : 02 54 56 01 94

Circulaire verte n° 1/2007

Blois, le 5 mars 2007

Aux curés de paroisses
Aux conseils économiques des secteurs
Aux responsables des services diocésains

Objet : *calcul indemnité kilométrique*

Père, Madame, Monsieur,

Nous venons de connaître le nouveau **barème fiscal de remboursement des frais kilométriques applicables aux véhicules d'une puissance fiscale de 5 CV effectuant plus de 20 000 Km par an** (base servant au calcul des indemnités kilométriques pour notre diocèse). Nous vous le communiquons aussitôt. Le nouveau montant est de **0.329 € par kilomètre**. Dans un but de simplification, la mise en œuvre de ce nouveau montant se fera à compter du 1^{er} mars 2007 et sans effet rétroactif.

Nous vous prions d'accepter, nos salutations distinguées.

Thierry Chevalier,
Econome diocésain.

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut
41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 40 50 - Fax : 02 54 56 01 94

Circulaire verte n° 2/2007

Aux curés de paroisses
Aux conseils économiques

Objet :
Relance denier campagne 2007

Important relance denier

Père, Madame, Monsieur, Chers amis,

Comme les années précédentes, nous orchestrerons une relance de la campagne du Denier de l'Eglise à l'occasion de la fête de la Toussaint.

Pour cela nous mettons à votre disposition le numéro 1 de la « lettre du Denier de l'Eglise ». Cette lettre éditée à 10 000 exemplaires qui seront à répartir, sera mise à votre disposition dans les doyennés au plus tard dans l'après-midi du vendredi 26 octobre. Pour être plus efficace nous avons effectué une répartition du nombre d'exemplaires pour chaque secteur, merci de vous y reporter pour que tous soient correctement servis.

Nous insistons sur l'importance de la collecte du Denier dans la vie matérielle de l'Eglise diocésaine. Aussi nous avons besoin de vous pour que cette relance porte beaucoup de fruits.

Profitons des églises plus remplies qu'à l'ordinaire à l'occasion de la Toussaint **pour rappeler dans les annonces l'importance du denier**. De plus, pour que la distribution soit active et efficace, **des bénévoles pourront offrir à chacun, à la sortie des messes, un exemplaire de cette lettre accompagnée d'une enveloppe de remise de dons**. S'il vous manque des enveloppes de ce type, il y en a encore à votre disposition à la Maison Diocésaine.

L'Eglise diocésaine a besoin de vous, pour la réussite de cette relance. Dépassons le chiffre de la collecte de l'an dernier !

Enfin pour conclure, rappelons le canon 222 du Code de Droit Canonique, dans son premier paragraphe : « *Les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Eglise afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres* ».

Avec nos remerciements anticipés pour votre aide et votre participation active, nous vous redisons toute notre amitié.

Thierry Chevalier,
Econome diocésain.

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut
41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 40 50 - Fax : 02 54 56 01 94

Circulaire verte n° 3/2007

Aux curés de paroisses
Aux conseils économiques
Aux responsables des services diocésains

Objet :
Réunion annuelle d'information

Père, Madame, Monsieur,

Comme nous vous le proposons depuis plusieurs années, et pour permettre d'améliorer encore le fonctionnement des paroisses et des services nous vous convions à une rencontre présidée par Mgr Maurice de Germigny, évêque de Blois, le :

Jeudi 6 décembre 2006 de 17h30 à 19h30 à la maison diocésaine au 1, rue de Berry à Blois.

L'ordre du jour n'est pas encore totalement arrêté au moment de la rédaction de cette circulaire. Nous préférons lancer l'invitation le plus tôt possible pour que chacun puisse se rendre disponible à cette date. Toutefois nous sommes en mesure de vous dire que nous souhaiterions aborder les points suivants :

- Intérêt d'utiliser les services des fournisseurs référencés par « Le Cèdre », rappel pratique sur le fonctionnement ;
- Comptabilité des paroisses et services : premier bilan et suites à donner après la certification des comptes diocésains de l'exercice 2006 (rappel de notions comptables) ;
- Point sur les relations avec les établissements financiers avec lesquels nous travaillons (notamment la Banque Postale et ses nouveaux relevés de compte) ;
- Denier de l'Eglise : mise en place d'un réseau de correspondants dans les doyennés et/ou points d'appui et/ou secteurs pour dynamiser la collecte.
- Vos questions : si vous le souhaitez vous pouvez adresser vos remarques, vos questions et vos réactions, lors de votre inscription. Dans la mesure du possible, nous essayerons de les prendre en compte pour l'élaboration définitive de l'ordre du jour.

Nous insistons une nouvelle fois sur l'importance de cette réunion et souhaitons vivement que chaque secteur ou service y soit représenté. Comme les années précédentes un repas sera servi à l'issue de notre rencontre.

Afin d'organiser la réunion nous vous demandons de nous confirmer votre participation (par courrier ou par fax) avec le nombre de participants **avant le 30 novembre dernier délai en utilisant la feuille jointe.**

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous prions d'accepter, Père, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Thierry Chevalier,
Econome diocésain.

**Réponse à retourner à Association Diocésaine de Blois
2 rue Porte Clos-Haut
41000 Blois
ou à faxer au 02.54.56.01.94 avant le 30 novembre 2007**

Secteur ou service :

Participera à la rencontre du 6 décembre 2007 à la Maison Diocésaine.

Nombre de personne(s) présente(s) à la rencontre :

Au repas :

Vos remarques, vos questions, vos réactions éventuelles :

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut
41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 40 50 - Fax : 02 54 56 01 94

Circulaire verte n° 4/2007

**Aux curés de paroisses,
Aux conseils économiques des secteurs et
Aux responsables des services diocésains**

Objet :
Informations diverses

Club de référencement : le Cèdre

Nous vous informons qu'un nouveau catalogue édité par le Cèdre, valable du 1^{er} octobre 2007 au 31 mars 2008 est à votre disposition à l'évêché. Dans un souci d'économie, nous ne vous l'adressons pas systématiquement, si vous êtes utilisateurs ou intéressés par les marchés, il ne faut pas hésiter à le demander. Ce catalogue répertorie l'ensemble des fournisseurs référencés pour notre diocèse et rappelle les modalités pratiques d'utilisation. Ce catalogue pourra également vous être remis à l'occasion de la rencontre des trésoriers de paroisses et de services début décembre.

Vols d'objets d'art

Ils nous semblent intéressants de vous adresser la copie d'une circulaire qui émane de la Conférence des Evêques de France et qui rappelle les procédures à suivre en cas de vols d'objets d'art protégés au titre des monuments historiques.

Vous souhaitant bonne réception de toutes ces informations, nous vous prions d'accepter, nos cordiales salutations.

Thierry Chevalier,
Econome diocésain.

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut
41000 BLOIS
Tél : 02 54 56 40 50 - Fax : 02 54 56 01 94

Circulaire verte n° 5/2007

Blois, le 7 décembre 2007

Aux curés de paroisses
Aux conseils économiques
Aux responsables des services diocésains

Objet :

Paie personnel salarié
Augmentation de la valeur du point

Père, Madame, Monsieur,

La valeur du point fixée par la COPLAEF est de 8.71 € au 1er janvier 2008. Les secteurs et services faisant référence au statut du personnel laïc de l'Eglise de France doivent impérativement tenir compte de cette augmentation. Cette valeur est valable pour toute l'année 2008. Comme d'habitude vous avez toujours la possibilité de demander à la comptabilité de l'évêché, une copie du tableau récapitulatif des taux de cotisation en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Il sera *a priori* disponible dans le courant de la deuxième quinzaine de janvier.

Le montant actualisé de l'indemnité kilométrique vous sera adressé dès que nous le connaîtrons. Il reste inchangé jusqu'au 1^{er} mars 2008.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'accepter, Père, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées

Thierry Chevalier,
Econome diocésain.